

PV du Conseil d'établissement du 12 février 2025 **(validé en CEt du 19 juin 2025)**

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'Etablissement à : 17h20

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur.
18 membres sur 23 ayant le droit de vote, le quorum est donc atteint en ouverture de séance.
La séance se tient en présentiel sur le campus de Qingpu.

Désignation du secrétariat de séance :

Le secrétaire de séance : Emmanuelle BLANC-TORES, proviseure-adjointe
Le secrétaire de séance adjoint : Jean-Joseph KOUDAYA, proviseur adjoint

Présentation de Mme DROGE Amélie, représentante des parents DDS qui assiste en qualité d'observatrice.
Explication du déroulement.
Présence de Monsieur VINCIGUERRA, membre du Conseil d'Administration, présent à titre consultatif.

Monsieur le Proviseur présente l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ODJ
2. Approbation du PV de la séance du 4 novembre 2024
3. Calendrier scolaire 2025/2026
4. Calendrier des évènements de fin d'année
5. Bilan des exercices de sécurité (évacuation et PPMS)
6. Recrutement d'une enseignante d'Italien
7. Préparation de la rentrée : postes à recruter
8. Stages en entreprise des élèves de 3ème et de 2nde GT
9. Voyages scolaires : nouvelle charte, modalités et calendrier
10. Convention lycée Lakanal/LFS
11. Bilan du triple niveau
12. Evaluation nationale de CP à mi-année
13. pHare : résultats de l'enquête du premier degré
14. Questions diverses

Un vote est demandé sur l'ODJ :

Présents : 18

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du PV de la séance du 4 novembre 2024

Les représentants des parents élus évoquent le vote auxquels ils n'avaient pas souvenir d'avoir participé. Aucune remarque n'est faite en ce sens par les personnels ou les élèves.

Le Proviseur est surpris de cette remarque et assure que tous les points ont été votés.

Les parents ne demandent pas modification sur le Compte rendu.

Mme Leven, représentante des personnels enseignants, signale une erreur sur le nombre des représentants des personnels désignés au nombre de 2 et non de 3. Le Compte rendu sera corrigé en conséquence.

Un vote est demandé sur l'approbation du PV :

Présents : 18

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le PV est approuvé.

3. Calendrier scolaire 2025/2026

Le Proviseur rappelle la démarche adoptée pour constituer le calendrier proposé :

→ Etape 1 :

Rappel des contraintes par le Proviseur, dont :

- Un nombre de semaines obligatoires (36),
- 5 découpages en périodes équitables,
- Un calendrier partagé et convergeant avec les autres établissements de la zone,
- Une prise en compte des congés de la DDS dans un contexte d'établissement partagé.

→ Etape 2 :

Consultations diverses de la direction pédagogique auprès des professeurs en Conseil Pédagogique et auprès des représentants des personnels, des représentants élèves des deux campus (CVL, CVC et CVCL), des parents à deux reprises (réunion mensuelle et réunion ouverte aux parents).

→ Etape 3 :

Présentation du calendrier en conseil d'établissement.

Le calendrier proposé n'a pas reçu de remarque particulière des professeurs et élèves.

M. Guérel, représentant des parents indique ne pas vouloir remettre en cause le calendrier. Toutefois, au nom des parents élus, il souhaite exprimer leur intention de s'abstenir pour les raisons suivantes :

1. Ils regrettent que le calendrier ait été communiqué tardivement. Le délai étant trop court, il ne leur a pas été possible pour créer un sondage et recueillir l'opinion des parents.
2. Ils regrettent également que plusieurs calendriers n'aient pas été proposés.

M. Guérel souligne que nombreux parents ont demandé une consultation qui n'a pas pu avoir lieu cette année. Il demande à ce que cette demande soit prise en compte pour l'année prochaine.

Réponse du Proviseur : les délais étaient également contraints car la circulaire a été reçue tardivement cette année. Il rappelle que le calendrier a été adressé aux parents dans les 72 heures après réception de la note de l'AEFE. Il ajoute avoir tenu compte de ce délai très serrés en repoussant au plus tard la date du Conseil d'établissement. Il a été proposé deux rendez-vous avec les parents pour présentation et échange.

Enfin, le Proviseur fait remarquer que les parents restent libres de choisir leur mode de consultation. Néanmoins, un seul calendrier, celui arrêté par le Proviseur après consultation des équipes, peut être présenté et soumis au vote.

17h54 : Arrivée de M Kurdziel, Mme Mottet (directeurs) et de Mme Cerisier, représentante des enseignants.

M. Auger, représentant des personnels enseignants évoque le fait que cette année le calendrier est beaucoup moins clivant, ce qui explique la présentation d'une seule version cette année.

Madame Dieu, représentante élue des parents interroge le Proviseur sur les vacances d'octobre qui ne correspondent pas à celles des vacances du calendrier officiel chinois.

Le Proviseur précise que les jours fériés sont respectés comme demandé et ajoute qu'il ne trouve pédagogiquement pas judicieux de couper la période du mercredi au mercredi.

Benjamin Bilteryst, Directeur Exécutif, comprend le besoin des familles de caler les vacances avec celle du calendrier officiel. Cependant, il informe **qu'il a été voté pour avis à la demande des parents en conseil d'école et a reçu un avis favorable à l'unanimité.**

M. Bachelot, représentant élu des élèves, indique que les élèves trouvent que la rentrée le 28 août est un peu précoce. Le Proviseur lui rappelle que le calendrier doit respecter les 36 semaines d'ouvertures réglementaires et la date d'ouverture imposée par l'AEFE

Un vote est demandé sur le calendrier des congés scolaires de l'année 2025/2026 :

Présents : 21

POUR : 14

CONTRE : 01

ABSTENTION : 06

Le calendrier des congés scolaires de l'année scolaire 2025/2026 est approuvé.

4. Calendrier des évènements de fin d'année (pour information)

Le Proviseur procède à la présentation du calendrier des événements de fin d'année scolaire. Les points suivants sont évoqués :

- L'AEFE a déclaré l'année 2024/25 année de la francophonie. Au lycée, le mois de Mars sera jalonné d'événements et actions pour célébrer la francophonie.
- Le 9 mai : célébration de la Journée de l'Europe à Yangpu.
Les représentants des parents expriment leur satisfaction d'avoir ce calendrier qui facilitera la coopération entre les écoles allemandes et françaises.

Une question est posée sur les concours pouvant être passés aux LFS, notamment les concours d'entrée aux Grandes Ecoles.

Madame la Provisoire Adjointe répond que toutes les Ecoles ne souhaitent pas forcément ouvrir plusieurs centres de concours à l'étranger. D'autre part, pour ouvrir un centre, plusieurs critères sont à remplir dont un nombre minimum de candidats potentiels.

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

5. Bilan des exercices de sécurité (évacuation et PPMS) (pour information)

Le Proviseur présente le bilan des exercices de sécurité qui ont eu lieu cette année :

- Exercice d'évacuation incendie n°1. Le 2^e exercice est programmé au 2^e trimestre.
- Un PPMS menace – intrusion avec le scénario « s'échapper »

Les points suivants sont abordés dans les échanges :

- Activation du bouton de sécurité : la question de savoir qui est habilité à actionner le bouton de sécurité a été soulevée. Il est prévu d'identifier deux à trois points stratégiques pour l'installation de boutons poussoirs. Tout personnel est susceptible de donner l'alerte.
- Culture du risque et automatismes : le Proviseur rappelle qu'il est essentiel de développer une culture du risque au sein de l'établissement et de créer des automatismes pour mieux gérer un incident grave. Cela passe par des entraînements réguliers, permettant d'évaluer différents aspects de la gestion de crise. Ces évaluations doivent être consignées dans un compte rendu détaillé.
- Communication en cas de problème : la question de la communication avec les parents en cas d'incident a été abordée. Lors de la période de confinement liée du COVID-19, des difficultés ont été rencontrées pour identifier qui se trouvait dans l'établissement et qui en était sorti. Le principal défi réside dans le comptage précis des personnes présentes. Lors d'un incendie, une information peut être faite aux parents assez rapidement ainsi que pour un PPMS de mise à l'abri. Pour une menace – intrusion il sera plus difficile d'agir vite car la consigne sera de quitter l'établissement. La question sera quand même en réflexion.
- Communication aux parents : M. Guérel rapporte une situation compliquée pour les parents lors du COVID19 car ils ne parvenaient pas à savoir si leurs enfants étaient toujours dans l'établissement. Le Proviseur rappelle qu'en cas d'incident grave comme une intrusion la priorité ne sera pas d'informer immédiatement les parents, mais de gérer la situation en interne.
- M. Auger, professeur suggère de mettre en place un système obligeant les élèves à badger à leur sortie de l'établissement. Cette mesure permettrait de mieux suivre les entrées et sorties et d'améliorer la gestion des effectifs en temps réel.

Réponse du proviseur : il n'est pas possible de faire badger les élèves à la sortie obligatoirement car le point de sortie n'est pas toujours le même (incendie, PPMS, intrusion).

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

6. Recrutement d'une enseignante d'Italien (pour information)

Le Proviseur informe les membres du Conseil d'Établissement que le lycée, en lien avec le consulat italien, accueille une enseignante d'italien depuis le mois de février.

Son emploi du temps et ses interventions sont présentés. Mme Mottet, Directrice de l'école primaire à Yangpu, présente les projets pédagogiques construits avec cette enseignante :

- En CP : confection de livres en italien.
- En CE1 : choix et apprentissage de chansons italiennes.
- En CE2 : ateliers de cuisine avec la fabrication de biscuits issus des recettes italiennes.

L'enseignante interviendra également à hauteur d'une heure hebdomadaire en appui pour apporter son aide à deux élèves de seconde et première suivant l'italien LVB par le CNED.

M. Boisseau interroge la place de cet enseignement dans l'offre pédagogique du lycée. Le proviseur répond que l'enseignement de l'italien devait prendre plus d'ampleur, il se positionnerait en complément de l'offre existante, et non en concurrence avec les autres LVB. Il souligne que cet enseignement doit enrichir le parcours des élèves sans se substituer aux autres langues déjà enseignées.

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

7. Préparation de la rentrée : postes à recruter (pour information)

Le LFS devra recruter à la rentrée 4 postes de détachés :

- 1 lettres modernes
- 3 professeurs des écoles (1 à Qingpu et 2 à Yangpu)

L'augmentation des effectifs conduit également à la création de plusieurs postes en contrat local :

- 1 en mathématiques
- 1 en anglais
- 1 en Lettres modernes
- 1 en Histoire-Géographie

Le Proviseur explique la procédure ayant conduit à la création des postes.

Question des Représentants des parents sur le remplacement des professeurs absents :

- Pour le premier degré : Le Proviseur indique que des supports existent déjà pour faire face aux absences. Deux supports sont disponibles sur le campus de Qingpu et deux sur celui de Yangpu. Les enseignants surnuméraires sont actuellement tous mobilisés dans les classes. En cas d'absence d'un enseignant, les élèves sont répartis dans les autres classes.

Les représentants des parents interrogent sur le passage à trois supports de chaque côté compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves. Le Proviseur précise que pour l'instant ce renfort n'est pas prévu.

- Pour le second degré : Le Proviseur explique que la situation diffère car il n'y a pas d'emploi du temps dédié à une classe spécifique. En cas d'absence d'un professeur, les autres enseignants sont informés et sont sollicités pour assurer la surveillance (sur volontariat), tout comme les assistants d'éducation (AEP). Il est rappelé que les AEP sont tous titulaires d'un BAC +5.

- Non-remplacement de dernière minute : Cette problématique est également abordée. Une étude des statistiques de remplacements sera menée pour mieux appréhender la situation.

M. Auger, exprime son regret concernant des situations récurrentes dans le passé où certaines personnes disponibles pour des remplacements dans le secondaire n'ont pas été embauchées, malgré leur disponibilité.

Mme Dieu interroge sur les ouvertures de classes prévues pour la rentrée prochaine. Le Proviseur rappelle les informations relatives à ces ouvertures : augmentation des effectifs (+100 en prévisionnel).

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

8. Stages en entreprise des 3^e et des 2nde GT (pour information)

Le proviseur rappelle le cadre réglementaire concernant les stages en entreprise. Initialement, le stage de 3^{ème} était organisé en classe de 2nde, une pratique en place depuis plusieurs années.

Cependant, depuis l'année dernière, le stage en 2nde est devenu obligatoire pour une période de deux semaines. À partir de la rentrée prochaine, le stage de 3^{ème} sera réintroduit et devra se dérouler au cours du 2^e trimestre, sur une durée maximale de 5 jours.

Pour les élèves qui ne parviennent pas à trouver de stage, des projets éducatifs sur les métiers pourront être organisés. Une alternative est également proposée : trois sorties sur trois jours consécutifs consacrés à des visites d'entreprises par exemple.

M. Guérel fait remarquer que cette approche est similaire à celle adoptée au lycée allemand, où les élèves de 3^{ème} et de 2nde effectuent également des stages. Les parents allemands de la DSSH ont proposé de faire visiter leurs entreprises aux élèves.

Le Directeur Exécutif, Benjamin Bilteryst a souligné que les partenariats ne se limitent pas aux entreprises de la CCI. D'autres entreprises, notamment chinoises, italiennes et allemandes, pourraient également être sollicitées. Il souligne qu'un renouvellement de notre accord tri-partite avec la CCIFC et les CCE est très bénéfique pour nos élèves. Les partenariats ne se limitent pas aux entreprises françaises.

Cette année, les stages se dérouleront du 9 au 20 juin.

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

9. Voyages scolaires : nouvelle charte et modalités, calendrier

Une nouvelle charte pour les voyages scolaires est présentée, avec pour objectif de simplifier les documents nécessaires au dépôt des demandes.

Le proviseur souligne la complexité organisationnelle des sorties avec nuitées (voyage scolaire). Les règles détaillées ont été rappelées via une présentation (cf. diaporama).

L'impact des voyages sur la vie scolaire est évoqué, notamment la désorganisation scolaire qu'ils engendrent. Une proposition est faite pour banaliser une semaine spécifique dans l'année dédiée aux voyages, afin de limiter les perturbations.

M. Auger souligne les difficultés liées aux disparités entre les classes. Par exemple, il évoque la situation dans ses classes, certaines ayant perdu jusqu'à 6 heures de cours, contre 3 heures pour d'autres.

M. Boisseau, parent propose que le BDA organise des actions pour aider à financer les voyages, en levant des fonds pour réduire les coûts pour les familles. M. Bilteryst rappelle que cette proposition avait été étudiée mais les parents du BDA avaient dû y renoncer car elle supposait de prendre des décisions trop délicates par rapport aux dossiers proposés. M. Boisseau souligne qu'il ne s'agit pas de répondre à des demandes individuelles mais de lever des fonds pour diminuer le coût pour l'ensemble des familles.

Les représentants des parents expriment également leurs préoccupations concernant les délais de paiement souvent très courts. Ils suggèrent que les informations sur les voyages soient communiquées plus tôt, idéalement dès la rentrée septembre, avec une estimation des coûts.

Les Représentants des Parents demandent pourquoi le voyage de découverte de cet été « Voyage de découverte de la France » pour les élèves du secondaire n'apparaît pas dans la liste projetée.

Le Directeur Exécutif apporte des précisions sur ce voyage. Il a été organisé pour les élèves du secondaire FLSCO et vise à leur faire découvrir la culture et le patrimoine français.

Ce voyage, organisé en partenariat avec le CAVILAM (Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias), propose une immersion linguistique et culturelle. Les élèves seront hébergés dans des familles d'accueil sélectionnées et certifiées par l'Alliance française.

Les parents saluent cette initiative, tout en exprimant leur souhait que ce type de voyage soit étendu à tous les élèves, y compris ceux de nationalité française.

Ils suggèrent d'explorer des alternatives moins coûteuses, en s'appuyant sur des communes ou des associations locales en France, qui proposent des séjours directement accessibles.

Le Proviseur ajoute qu'il existe effectivement de nombreuses pistes à explorer notamment pour organiser des séjours éducatifs correspondant à des projets en lien avec l'orientation et les parcours éducatifs des élèves.

Un vote est demandé sur la banalisation d'une semaine consacrée pour les voyages scolaires dans le calendrier scolaire de l'année 2025/2026 :

Présents : 21

POUR : 21

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

La semaine banalisée des voyages scolaires de l'année scolaire 2025/2026 est approuvée.

10. Convention lycée Lakanal/LFS

Le proviseur présente le projet de conventionnement. Il permettrait de mettre en place pour nos élèves de première et terminale, en lien avec un lycée à CPGE en Ile de France afin de présenter aux élèves de nouveaux horizons d'études postbac. Ce projet est suivi par le service orientation.

Les représentants des parents souhaitent savoir si cette convention est une innovation. C'est une démarche à organiser plus largement avec d'autres lycées, écoles ou universités.

Départ de Mme Blanc- Tores, secrétaire de séance à 20h. M. Koudaya, devient secrétaire de séance.

Un vote est demandé sur la signature de la convention entre le LFS et le lycée Lakanal à Sceaux (92)

Présents : 20

POUR : 20

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

La convention est approuvée.

11. Bilan du triple niveau (pour information)

M. KURDZIEL, directeur primaire à Qingpu présente le contexte, les contraintes et les réflexions menées autour du triple niveau (PS/MS/GS) en maternelle. Sur la base des indicateurs issus de l'enquête, les retours des parents sont globalement positifs quant aux conditions de travail offertes aux élèves dans ce cadre. Du côté des enseignants, le constat met en avant un mieux-être des enfants (moins de pleurs le matin) ainsi qu'un travail efficace sur les compétences visées.

M. KURDZIEL souligne que, malgré certaines contraintes repérées, ce premier bilan est encourageant mais qu'il s'agit d'un résultat sur une période courte. Il précise qu'une évaluation plus approfondie sera réalisée ultérieurement afin d'affiner l'analyse des effets du dispositif.

Les représentants des parents interrogent la direction pédagogique sur le devenir de ce dispositif. Monsieur Kurdziel indique qu'une analyse plus poussée des bénéfices nécessitera une poursuite de l'expérimentation afin d'en mesurer les impacts avec du recul.

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

12. Évaluation nationale CP de mi-année (pour information)

M. le proviseur présente les résultats des enquêtes menées au premier degré, tandis que Mme Mottet détaille le déroulement des épreuves et les comparaisons effectuées entre les différentes cohortes. Les résultats sont en progression, notamment en français, une évolution qui pourrait s'expliquer en partie par

l'arrivée d'une cohorte post-Covid qui a donc connu une scolarité différente. Les résultats en mathématiques suivent également une tendance à la hausse.

Mme Mottet précise les modalités de communication des résultats ainsi que les clés de lecture permettant d'en analyser les évolutions. Les directeurs du primaire exposent les dispositifs pédagogiques qui seront mis en place en fonction des besoins identifiés chez les élèves.

M. le proviseur souligne l'excellence des résultats en français, ce qui témoigne du travail mené par les enseignants. Ce travail est salué par les représentants des parents. Il est également précisé que les élèves de FLESCO ne sont pas présentés à la première épreuve.

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

13. pHare : Résultats de l'enquête du premier degré (pour information)

Les directeurs du primaire ont présenté les objectifs et les motivations de l'enquête phare, qui s'inscrit dans une démarche nationale, ainsi que les protocoles de questionnement appliqués aux élèves en tant que victimes et en tant qu'auteurs présumés. Ils indiquent que dans chaque campus une situation de harcèlement a été identifiée. Toutes ces situations sont prises en charge, résolues mais qu'elles restent sous surveillance, avec une vigilance particulière exercée pour distinguer les conflits ordinaires des situations de harcèlement.

Les directeurs encouragent les parents à signaler toute situation préoccupante et à privilégier une démarche collective plutôt que des solutions isolées ou précipitées, qui peuvent être contre-productives, un point qui a également été abordé lors du café des parents primaire sur le harcèlement.

Mme Mottet a présenté les initiatives prévues dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, rappelant que les équipes pédagogiques, ASC et vie scolaire sont sensibilisées à cette problématique et travaillent à maintenir un climat scolaire sain. Elle a également insisté sur l'importance de la communication auprès des familles, soulignant que la réponse à ces situations ne passe pas systématiquement par une sanction immédiate, ce qui peut surprendre certains parents.

Les représentants des parents ont souhaité obtenir des précisions sur les modalités du sondage, et il leur a été expliqué que les élèves avaient eu la possibilité de désanonymiser leur réponse afin de se faire connaître en cas de besoin, ceci ne se fait pas en France. Concernant l'accompagnement des élèves, les directeurs du primaire ont rappelé que l'enseignant est le premier interlocuteur des enfants et des familles, tout en précisant que tous les adultes de l'établissement peuvent être sollicités et que l'ensemble des services reste mobilisé pour assurer un suivi et une vigilance adaptés.

Les parents ont demandé des informations sur le traitement de cette enquête dans le second degré.

Le proviseur a précisé que les résultats de l'enquête sont en lecture actuellement et seront d'abord communiqués aux membres du Conseil d'Administration avant d'être partagés plus largement avec le Cet. Les représentants des parents ont également soulevé la question de la participation des élèves du secondaire, estimant qu'une communication auprès des parents aurait pu encourager davantage de réponses chez les élèves.

Des messages de relance ont été effectués par la référente harcèlement, la vie scolaire et les professeurs principaux à ce sujet.

Aucun vote n'est réclamé sur ce point.

14. Questions diverses

Questions uniquement des représentants des parents :

1/ Au sujet de l'accompagnement des élèves aux temps d'exposition des écrans et la place de l'intelligence artificielle dans l'enseignement, il semblerait qu'une tendance à utiliser l'IA pour faire les devoirs parmi les élèves du collège se développe. Existe-t-il une position sur la mise en place d'une charte d'utilisation des outils numériques par les élèves ?

Pourquoi les enseignants ont-ils moins recours aux devoirs à la maison ? La triche et le plagiat. Si l'IA aide certains à faire leurs devoirs, elle est injuste envers les autres. Pour autant ne pas travailler avec l'IA est absurde. En 2024, 86% des étudiants déclarent avoir déjà utilisés une IA pour les aider dans leurs devoirs. L'école doit participer activement à l'éducation et à l'apprentissage des outils numériques pour faire de la recherche, l'utiliser avec intelligence, contrôler les approximations ou erreurs dans les réponses (biais) et éduquer dans un cadre légal (lutte contre triche et le plagiat).

Utiliser l'IA pour améliorer ses présentations, utiliser des solutions qui sont améliorées par de l'IA au service des apprentissages sont aussi de l'individualisation du travail.

L'IA rend aussi les élèves autonomes dans leur apprentissage. Intégrer dans les travaux des images, vidéos ou sons peut dissuader les élèves à utiliser l'IA.

Une charte des usages numériques peut en ce sens être actualisée.

M. le proviseur répond aux questions des parents concernant l'usage du numérique et son impact sur le travail des élèves. À la question de savoir comment associer les parents à cette réflexion, quelles applications sont utilisées, ainsi que leur durée d'utilisation au lycée et à la maison, il rappelle qu'un temps d'échanges sera organisé pour accompagner les familles sur cette thématique.

Les représentants des enseignants soulignent que l'usage des outils numériques par les élèves modifie la perception du travail scolaire et des devoirs à la maison. Cela remet en question l'intérêt de proposer des devoirs évalués par une note lorsque des outils réalisent le travail à la place des élèves.

Concernant la possibilité de faire les devoirs à l'école proposé par les parents, M. le proviseur précise que la véritable question porte sur l'évaluation des devoirs à la maison, tout en indiquant que le travail à la maison conserve toute sa pertinence. Il rappelle également que le lycée mène une réflexion sur l'intelligence artificielle et son intégration dans les apprentissages, en veillant à développer les compétences des élèves dans ce domaine, des outils sont étudiés et des licences achetées pour répondre aux besoins.

Les représentants des parents évoquent une charte d'un autre établissement, il leur est répondu que cela peut être un outil intéressant, qui doit être adapté pour répondre aux besoins spécifiques de l'établissement et des élèves.

Est-ce que le LFS prévoit dans un avenir proche des tablettes pour les élèves au collège comme la DSS ?

Monsieur le proviseur souhaite acquérir des classes mobiles pour les élèves dans le cadre du déploiement du numérique à l'école.

Le LFS prévoit-il de donner des tablettes à tous les élèves ?

Tout d'abord, des tablettes pour quoi faire ? Il faut développer les usages des enseignants par la formation pour intégrer davantage le numérique (outils et matériels) dans le geste professionnel ; dans un cadre sécurisé (compte client, stockage des données, système d'authentification, ...). Il faut ensuite en faire un usage raisonné et mesuré. Poser la question du stockage du matériel et de la recharge des équipements.

La représentante des parents de la DSS présente l'utilisation des tablettes à la DSS. Elle explique que les tablettes sont prêtées par le lycée avec une option d'achat en fin d'étude et que la transition vers un usage entièrement numérique reste progressive.

M. le proviseur souligne les enjeux liés aux coûts et à l'utilisation effective de ces outils, tout en rappelant l'importance de la formation des enseignants et l'alignement avec une politique d'établissement. Les représentants des enseignants expriment leurs préoccupations quant à usage dévoyé des tablettes en classe et aux risques liés à une utilisation non encadrée pour ce qui est des travaux et devoirs.

Les représentants des parents mentionnent différentes expérimentations menées ailleurs en France et proposent la mise en place d'un groupe de travail afin réfléchir à cette question et présenter leur travail aux membres du CA.

Monsieur le Proviseur rappelle que le post-bac intègre largement les outils numériques, ce qui justifie une préparation en amont mais qui doit être progressive.

La question de l'impact du numérique sur la graphie est également soulevée par les représentants des parents et des enseignants.

M. Kurdziel rappelle le lien scientifiquement établi entre l'écriture manuscrite et le développement cognitif. Les représentants des parents et des enseignants soulignent le risque d'une perte progressive de cette compétence si le numérique est introduit trop tôt dans la scolarité de l'élève notamment avant qu'il soit autonome devant la prise de note.

Les représentants des élèves expriment quant à eux l'intérêt des intelligences artificielles comme outils de travail facilitant l'organisation scolaire et l'apprentissage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Les Secrétaires de séance
Mme Blanc-Tores et M. Koudaya

Le Président de séance
M. Laurent FOUILLARD

